

RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL COMMENT ETRE PRET ?

Pour quoi ?

Pour disposer d'outils juridiques et humains afin d'être prêt à aborder avec sérénité la rupture de son contrat de travail.

Pour qui ?

- Personnes anticipant ou étant impliquées dans ce type de rupture avec leur entreprise

Par qui ?

- Vincent Ribadeau Dumas
- Avocat accompagnant des cadres en rupture avec leur société, tant sur le plan juridique qu'humain
- Créateur de la méthode **PRÊT**[®] dédiée à ce type de situations (PRÊT = Pragmatique, Rassuré et Réaliste, Efficace, Tenace)



Comment ?

- Analyse et débriefing sur la base de quatre cas concrets et réels de cadres accompagnés dans ce contexte
- 50% d'étude de cas et 50% de discussion / débat avec participants

Quand ?

- Pas de contrainte spécifique par rapport à l'avancement dans la méthode

En pratique ?

- Atelier de deux heures
- En présentiel
- Participation aux frais : 12 €
- Groupes de 6 à 10 participants

Intéressé.e ?

- Voir les sessions déjà planifiées sur [planning général des ateliers intergroupe](#) (détails d'inscription indiqués pour chaque session)
- Ou contacter les ateliers intergroupes à ateliers.intergroupes@avarap.asso.fr